

BRESIL – Projet de loi sur l'étiquetage des OGM très contesté

Par Christophe NOISETTE

Publié le 05/05/2003

Le gouvernement brésilien a adopté un décret publié le lundi 5 mai 2003, ordonnant l'étiquetage des ingrédients et des aliments contenant plus de 1% d'OGM, afin, explique-t-il, de mettre fin au marché noir de soja transgénique. Ce texte a été fortement critiqué tant par les partisans du sans OGM que par leurs adversaires. Leila Oda, présidente de l'Association Nationale de Biosécurité (ANBio), estime que son contenu n'est pas clair sur les règles utilisées pour déterminer les niveaux de contamination. Ainsi, aucune mesure ne permet de remonter la chaîne alimentaire pour savoir, par exemple si un animal a été nourri avec des OGM. De plus, aucune obligation d'étiquetage n'est requise lorsque les OGM sont indétectables suite aux processus de transformation qui détruisent les traces d'altération génétique (comme le chocolat ou les pâtes).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/bresil-projet-de-loi-sur-letiquetage-des-ogm-tres-conteste/